

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.100,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 365.158,18 € de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves » + 365.158,18 €
 - qui s'élevait à + 612.767,00 €
 - et qui s'élèvera à + 977.925,18 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants par action :

- Exercice 31/12/2023 :- Dividende distribué éligible à l'abattement de 40% : 157.500,00 €
 - Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40% : 0,00 €
- Exercice 31/12/2022 :- Dividende distribué éligible à l'abattement de 40% : 154.000,00 €
 - Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40% : 0,00 €
- Exercice 31/12/2021 :- Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

François-René LETOURNEUR
Président du Directoire



FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

* *

François René LETOURNEUR
Président



BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/23	Passif	Net 31/12/2024	Net 31/12/23
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	25 673	0	0			
Immobilisations corporelles	26 625	18 426	8 199	12 559	Réserve légale	35 000	35 000
Immobilisations financières					Autres Réserves	612 767	445 208
Participations			0	0	Report à nouveau	0	0
Autres Immo.Financières	4 389		4 389	3 700	Résultat de l'exercice	365 158	325 059
TOTAL I	56 687	44 099	12 588	16 258	TOTAL I	1 362 925	1 155 267
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	53 927	0	53 927	51 389	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	3 676	0	3 676	0	TOTAL II		
Produit à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	57 603	0	57 603	51 389	Emprunts et dettes financières divers		
Disponibilités	1 670 055		1 670 055	1 437 133	Avances et acomptes	98 572	38 081
Comptes de régularisation					Dettes fourmiss. & cptes rattachés	53 533	320 629
Charges constatées d'avance	7 168		7 168	9 196	Dettes fiscales et sociales	232 384	0
TOTAL II	1 734 827	0	1 734 827	1 497 718	TOTAL III	384 489	358 709
TOTAL GENERAL	1 791 513	44 099	1 747 414	1 513 976	TOTAL GENERAL	1 747 414	1 513 976

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services, dont :	1 992 321	1 929 701
Chiffre d'affaires net	1 992 321	1 929 701
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	2	2
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 992 323	1 929 703
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes dont :	409 513	379 297
Impôts,taxes & versements assimilés	100 667	97 501
Salaires et traitements	675 603	667 237
Charges sociales	342 802	344 110
Dotations aux amortis. & provisions	3 856	3 614
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	86	70
Total charges d'expl. (II)	1 532 526	1 491 830
RESULTAT D'EXPLOITATION	459 797	437 873
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	36 979	5 780
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	36 979	5 780
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	36 979	5 780
RES. COURANT AVANT IMPOT	496 776	443 653
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		
Charges exopt. ope gestion		
Charges except.: ope. Capital	811	450
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 811	- 450
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	130 807	118 144
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 029 302	1 935 483
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 664 144	1 610 424
BENEFICE OU PERTE	365 158	325 059

ANNEXE 2024

ANNEXE 2024**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

Néant.

1.2 Evénements post-clôture

Néant.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2024 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33.33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/24
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	10 889			10 889
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	7 560			7 560
Matériel informatique	9 010	0	834	8 176
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	27 459	0	834	26 625
Totaux	53 132	0	834	52 298

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/24
Immobilisations incorporelles	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673			25 673
Aménagements agencements	2 302	2 054		4 356
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	7 071	263		7 333
Matériel informatique	5 527	1 539	330	6 736
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	14 900	3 856	330	18 425
Totaux	40 573	3 856	330	44 098

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/24
Cautions et dépôts versés	3 700	1 626	937	4 389
Actions propres	-			-
	3 700	1 626	937	4 389

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	4 389		4 389
ACTIF CIRCULANT			
Clients	53 927	53 927	
Autres Créances			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	7 168	7 168	
Total général	65 484	61 095	4 389

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Avance et acompte	98 572	98 572	
Dettes fournisseurs & rattachés	53 533	53 533	0
Dettes fiscales et sociales	232 384	232 384	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	384 489	384 489	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2024	46 385
Fournisseurs factures non parvenues & AAR	7 148
 Total fournisseurs	 53 533

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	99 090
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	133 294
 Total des dettes fiscales et sociales	 232 384

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2024	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.100,00 €
Siège Social : 165 avenue de Bretagne
Parc Euratechnologies
59000 LILLE
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2025 – 10H00

* *

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société correspond au dixième exercice d'activité.

- Evénements importants de l'exercice

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice 2024 à développer son activité:

FINOVAM a arrêté ses investissements dans de nouvelles participations en 2020.
Au 31/12/2024, FINOVAM a réalisé une nouvelle sortie (CST) et finalisé une sortie (ETHILOG). 3 défaillances ont été constatées (HCS PHARMA, AODYO, WHAT A NICE PLACE).

On notera la difficulté de refinancement de la société ALZPROTECT pour un montant d'au

moins 10 M€ permettant de lancer sa phase d'essai clinique 2b/3 en Europe. L'absence de résultat a amené à provisionner la ligne à hauteur de 50% et au retrait de la plus-value latente attachée à hauteur de 4,1 M€.

Lesdits investissements concernent 2 réinvestissements au sein de MDOLORIS MEDICAL SYSTEMS et WENIUS. Une cession partielle a été effectuée au sein de la société CST.

Le fonds FINOVAM 2 a réalisé 4 nouveaux investissements (BIBLIOONDEMAND, ACKOMAS, VIRTYSSENS, PAPRWORK) et 1 réinvestissement (TRACKAP) pour un montant de 1 M€.

Le fonds FIRA a arrêté de prendre des nouveaux investissements en 2020 ; 6 réinvestissements ont été réalisées au cours de l'année 2024 (WHISPEAK, LOTA, LES COMPANIONS, WAVELY, AXORUS, RETAILSHAKE) pour un montant de 850 K€.

Le fonds FIRA 2 n'a pas pris de nouveaux investissements et a réalisé 2 réinvestissements (HEMERION, NEURONALYS) pour un montant de 598 K€.

Les fonds sous gestion sont de 103,75 M€ en décembre 2024.

Notre effectif en fin d'exercice était de 7 personnes.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'établit à 1.992.321 €.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous rappelons vous avoir convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire des Associés le 20 Mars 2025 à l'effet de vous soumettre des propositions portant sur la création dans les statuts de la Société d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence, les « ADP », conférant des droits et avantages particuliers, sur l'approbation des termes et conditions desdites ADP, sur une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de cent euros (100 €) par émission de cent (100) ADP (l'« Augmentation de Capital »), sur la suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'Augmentation de Capital au profit de personnes dénommées, sur la refonte des Statuts, ainsi que sur une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis la clôture

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont la recherche de liquidités sur les portefeuilles FINOVAM et FPCI FIRA et la prise de nouvelles participations au travers des deux fonds FINOVAM 2 et FIRA 2.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2024.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé et pour compte propre, aucune participation ou prise de contrôle et n'a procédé à aucune cession.

III. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élève à 1.747.414 € net contre 1.513.976 € net à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des disponibilités s'élève à hauteur de 1.670.055 € contre 1.437.133 € au 31/12/2023.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1.992.321 € contre 1.929.701 € en 2023.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 € (idem qu'en 2023).

Ainsi les produits d'exploitation s'élèvent à un montant de 1.992.323 € contre 1.929.703 € à la clôture de l'exercice précédent.

L'effectif moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 7 personnes (idem qu'au 31/12/2023).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 675.603 € contre 667.237 € en 2023. Le montant des charges sociales s'élève à 342.802 € contre 344.110 € en 2023.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 409.513 € contre 379.297 € en 2023.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 100.667 € contre 97.501 € en 2023.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3.856 € contre 3.614 € en 2023.

h

Des autres charges pour 86 € (contre 70 € en 2023).

Les charges d'exploitation se sont ainsi élevées à 1.532.526 € contre 1.491.830 € à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 459.797 € contre un résultat bénéficiaire de 437.873 € à la clôture de l'exercice précédent.

En l'absence de charges financières (idem qu'en 2023), et compte tenu d'un résultat financier positif à hauteur de 36.979 € (contre + 5.780 € en 2023), le résultat courant avant impôt ressort pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 496.776 € contre un résultat bénéficiaire de 443.653 € à la clôture de l'exercice précédent.

A raison de charges exceptionnelles à hauteur de 811 € (contre 450 € en 2023) et en l'absence de produits exceptionnels (idem qu'en 2023), le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de 811 € contre un résultat déficitaire de 450 € à la clôture de l'exercice précédent.

A raison d'une charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 130.807 € (contre 118.144 € au 31/12/2023) et de l'absence de participation des salariés, le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 se traduit par un bénéfice net comptable de 365.158,18 € contre un bénéfice net comptable de 325.058,92 € au 31 Décembre 2023.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 365.158,18 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce bénéfice net comptable de l'exercice de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves » + 365.158,18 €
 - qui s'élevait à + 612.767,00 €
 - et qui s'élèverait à + 977.925,18 €

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élèverait à 1.362.925 € contre 1.155.267 € à la clôture de l'exercice précédent.

IV. DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

- Exercice 31/12/2023 :- Dividende distribué éligible à l'abattement de 40% : 157.500,00 €
 - Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40% : 0,00 €
- Exercice 31/12/2022 :- Dividende distribué éligible à l'abattement de 40% : 154.000,00 €
 - Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40% : 0,00 €
- Exercice 31/12/2021 :- Néant

V. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

VI. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :



Nature des opérations	2020	2021	2022	2023	2024
I. Capital en fin d'année					
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nature d'actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 124 663	1 072 109	1 978 131	1 929 701	1 992 321
Résultat avant impôts, amort., prov et part salariés	-108 936	-343 505	484 765	446 817	499 831
Impôts sur les bénéfices	-32 537	0	35 582	118 144	130 807
Résultat après impôts, amort., prov et part salariés	-85 248	-347 969	446 121	325 059	365 168
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Montant des bénéfices distribués					
III Résultat par action					
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	- 0,31	- 0,98	1,39	1,28	1,43
Résultats après impôts, part salariés, amorti et prov	- 0,24	- 0,99	1,27	0,93	1,04
Dividende distribués à chaque action					
IV. Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre	6	7	7	7	7
Montant de la masse salariale	793298	812844	956531	1011347	1018405
Montant des sommes versées au titre des av. sociaux					

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 227-10 du Code de commerce et 19 des statuts, et en l'absence de conclusion de nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

h

IX. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous informons qu'aucun mandat de Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente consultation.

- Proposition de renouvellement des mandats de membres du Conseil de Surveillance

Les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance de la Société à savoir : de la société FINORPA FINANCEMENT, de la société GROUPE IRD et de la société PICARDIE INVESTISSEMENT, venant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une période de cinq (5) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés à tenir dans l'année 2030 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Directoire
François René LETOURNEUR





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Finovam Gestion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



François-René Letourneur
Président

Exercice clos le 31 décembre 2024
Finovam Gestion S.A.S.
165 avenue de Bretagne - Parc Euratechnologies 59000 Lille

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Finovam Gestion S.A.S.

165 avenue de Bretagne - Parc Euratechnologies 59000 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Finovam Gestion,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finovam Gestion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Finovam Gestion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Marcq en Baroeul, le 4 juin 2025

KPMG SA

Xavier DE CONINCK
Associé

Arnaud
Delpierre

Signature
numérique de
Arnaud Delpierre
Date : 2025.06.04
11:49:19 +02'00'

Arnaud DELPIERRE
Associé

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/23	Passif	Net 31/12/2024	Net 31/12/23
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	25 673	0	0	Réserve légale	35 000	35 000
Immobilisations corporelles	26 625	18 426	8 199	12 559	Autres Réserves	612 767	445 208
Immobilisations financières					Report à nouveau	0	0
Participations	4 389		0	0	Résultat de l'exercice	365 158	325 059
Autres Immo.Financières			4 389	3 700	TOTAL I	1 362 925	1 155 267
TOTAL I	56 687	44 099	12 588	16 258	PROVISIONS		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques & charges		
Clients	53 927	0	53 927	51 389	TOTAL II		
Autres créances	3 676	0	3 676	0	DETTES		
Produit à recevoir	0	0	0	0	Emprunts et dettes financières divers		
Total créances	57 603	0	57 603	51 389	Avances et acomptes	98 572	38 081
Disponibilités	1 670 055		1 670 055	1 437 133	Dettes fourmiss. & cptes rattachés	53 533	320 629
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	232 384	0
Charges constatées d'avance	7 168		7 168	9 196	Autres dettes	0	0
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL II	1 734 827	0	1 734 827	1 497 718	TOTAL III	384 489	358 709
TOTAL GENERAL	1 791 513	44 099	1 747 414	1 513 976	TOTAL GENERAL	1 747 414	1 513 976

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services, dont :	1 992 321	1 929 701
Chiffre d'affaires net	1 992 321	1 929 701
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	2	2
Total pds d'expl. (2) (I)	1 992 323	1 929 703
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes dont :	409 513	379 297
Impôts,taxes & versements assimilés	100 667	97 501
Salaires et traitements	675 603	667 237
Charges sociales	342 802	344 110
Dotations aux amortis. & provisions	3 856	3 614
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	86	70
Total charges d'expl. (II)	1 532 526	1 491 830
RESULTAT D'EXPLOITATION	459 797	437 873
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	36 979	5 780
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	36 979	5 780
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	36 979	5 780
RES. COURANT AVANT IMPOT	496 776	443 653
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		
Charges except. ope gestion		
Charges except.: ope. Capital	811	450
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 811	- 450
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	130 807	118 144
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 029 302	1 935 483
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 664 144	1 610 424
BENEFICE OU PERTE	365 158	325 059

ANNEXE 2024

ANNEXE 2024**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

Néant.

1.2 Evénements post-clôture

Néant.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2024 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/24
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	10 889			10 889
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	7 560			7 560
Matériel informatique	9 010	0	834	8 176
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	27 459	0	834	26 625
Totaux	53 132	0	834	52 298

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/24
Immobilisations incorporelles	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673			25 673
Aménagements agencements	2 302	2 054		4 356
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	7 071	263		7 333
Matériel informatique	5 527	1 539	330	6 736
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	14 900	3 856	330	18 425
Totaux	40 573	3 856	330	44 098

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/24
Cautions et dépôts versés	3 700	1 626	937	4 389
Actions propres	-			-
	3 700	1 626	937	4 389

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	4 389		4 389
ACTIF CIRCULANT			
Clients	53 927	53 927	
Autres Créances			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	7 168	7 168	
Total général	65 484	61 095	4 389

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Avance et acompte	98 572	98 572	
Dettes fournisseurs & rattachés	53 533	53 533	0
Dettes fiscales et sociales	232 384	232 384	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	384 489	384 489	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2024	46 385
Fournisseurs factures non parvenues & AAR	7 148
 Total fournisseurs	 53 533

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	99 090
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	133 294
 Total des dettes fiscales et sociales	 232 384

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2024	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

